



AVIS DE DÉTÉRIORATION D'IMMEUBLES
 (Article 145.41.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)

Adresse de l'immeuble No. de lot	Propriétaire et adresses	No. de résolution et date	Date et numéro de publication de l'avis	Nature – Travaux à réaliser
915-925, rue Saint-Joseph Lot 1 824 174	Institut MGS International inc. 2330, rue Ward, bureau 101 Montréal (Québec) H4M 2V6 917, rue Saint-Joseph Valcourt (Québec) J0E 2L0 235, boulevard Crémazie Ouest Montréal (Québec) H2N 1L7	Octroi d'un mandat à Cain, Lamarre, avocats (résolution 448-23-12- 04 adoptée le 4 décembre 2023)	2024-02-01 Numéro : 28 517 161	État de vétusté et de délabrement avancé selon le Règlement relatif à la salubrité, l'occupation et l'entretien des bâtiments numéro 635. Travaux correctifs à réaliser (autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment : état général, façades extérieures, sous-sol partie commerciale, local commercial au rez-de-chaussée, corridors d'accès aux logements, logement incendié, sous-sol partie résidentielle et cour latérale gauche).